



COMITE TECHNIQUE AGREMENT

LETTRE D'ENGAGEMENT ACHETEUR

Je soussigné, _____ (Nom et Prénom(s)) acheteur de produit café et/ou cacao, opérant dans le département de : _____ agissant es qualité, déclare avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur en matière de commercialisation intérieure du café et du cacao.

Je m'engage irrévocablement à :

1. Respecter le prix minimum garantis fixés par le Conseil Café-Cacao ;
2. Honorer tous les engagements vis-à-vis du Conseil du Café-Cacao ;
3. Fournir au Conseil du Café-Cacao la liste exhaustive de tous mes pisteurs ;
4. N'acheter que du café et de cacao bien fermenté, bien séché et bien trié ;
5. M'abstenir de l'achat de café et de cacao frais ou en cours de séchage ;
6. Veiller au fonctionnement adéquat de mon matériel de travail (bascules, hygromètres) ;
7. M'abstenir de toute réfaction sur les produits achetés aux producteurs ;
8. Me soumettre au contrôle inopiné des agents du Conseil Café-Cacao portant sur la qualité, les reçus, les registres et les magasins etc. ;
9. Ne pas acheter de produits en dehors de ma zone d'achats ;
10. Communiquer au Conseil les statistiques nécessaires au suivi de la commercialisation du Café-Cacao ;
11. Déclarer préalablement au Conseil du Café-Cacao, tous volumes collectés par mes soins destinés à être livrés dans des usines de conditionnement ou à être cédés à un autre acheteur ;
12. Disposer d'un magasin respectant les conditions hygiéniques de stockage ;
13. Me soumettre aux inventaires de stocks physiques diligentés par le Conseil du Café-Cacao ;
14. Disposer de moyens informatique pour la saisie de données sur la commercialisation ;
15. Emettre les connaissements avant le départ de mes chargements ;
16. Faire respecter toutes ces dispositions par l'ensemble de mes pisteurs ;
17. Respecter la réglementation relative à la commercialisation intérieure du café et du cacao.

Je déclare être conscient que l'inobservation de l'un quelconque des engagements ci-dessus, nous expose, mes pisteurs et moi, aux sanctions prévues par les dispositions légales et réglementaires notamment le paiement des pénalités et le retrait de mon agrément.

L'acheteur